Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UNOFI-PRUDENCE

Parts C : ISIN FR0007035993/ Parts D : ISIN FR0007037254

Société de gestion : UNOFI-GESTION D'ACTIFS

Objectifs et politique d'investissement

La gestion de ce FCP est profilée et totalement discrétionnaire dans la limite de l'objectif recherché. Le gérant recherche la réalisation d'une performance supérieure à celle de son indice composé à 20 % d'actions ayant pour référence le DJ Eurostoxx50 net return (dividendes nets réinvestis) et 80 % d'obligations européennes ayant pour référence l'indice EUROMTS 1-3 ans (coupons réinvestis).

Le portefeuille ne répliquera pas l'indicateur de référence, la performance de la valeur liquidative du FCP peut s'écarter de la performance de l'indice ; c'est un élément d'appréciation a posteriori.

Le FCP UNOFI-PRUDENCE est un OPCVM investi à plus de 50 % de son actif en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion ou une société liée. La stratégie de gestion consiste à sélectionner des instruments financiers en directs ou au travers d'OPC de toute classification, en recherchant une diversification des modes de gestion et des approches sectorielles. Ce processus de sélection est basé sur des critères quantitatifs (Performances, volatilité, tracking error, ratio de Sharpe, ratio d'information) et qualitatifs (rencontres avec les gérants-sociétés de gestion-présentations de résultats). Ces critères sont destinés à établir des comparaisons entre les différents instruments financiers étudiés, à travers la mesure de la performance potentielle du fonds, la régularité de cette performance à moyen long terme et la quantification du risque pris par les OPC pour réaliser leurs performances.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 30 % sur les marchés actions internationaux, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petites et moyennes capitalisations européennes exclusivement au travers des OPC.

De 0 % à 100 % en instruments de taux des pays membres de l'OCDE. Les encours obligataires détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « investment grade» selon l'appréciation du risque, par le gérant, se fondant non seulement sur des notations d'agences mais également des indicateurs de marché (spread). Toutefois, le fonds se réserve le droit d'investir dans des obligations d'émetteurs privés ou souverains dites « spéculatives » dans la limite de 10 % de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur. L'exposition aux titres dynamiques (actions et obligations spéculatives) est limitée à 30 % de l'actif net.

Sa sensibilité (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) varie dans une fourchette comprise entre 0 et 7. Les titres en devises peuvent ne pas être couverts contre le risque de change.

Le gérant peut utiliser des contrats financiers à terme ferme ou optionnels pour ajuster l'exposition (action et taux) ou se couvrir des risques (actions, taux et change). L'utilisation de ses instruments financiers n'engendrera pas de surexposition à ces risques.

La part C est une part de capitalisation, c'est-à-dire que les revenus nets sont intégralement réinvestis.
La part D est une part de distribution, c'est-à-dire que les revenus nets sont intégralement distribués.

La durée de placement minimum recommandée est de 3 ans.

Les instructions de souscription et de rachat sont reçues tous les jours ouvrés, à l'exception des jours fériés légaux et de fermeture de la Bourse de Paris, au plus tard à 11h00 pour être centralisées et exécutées sur la valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même (centralisation à cours inconnu).

Profil de risque et de rendement

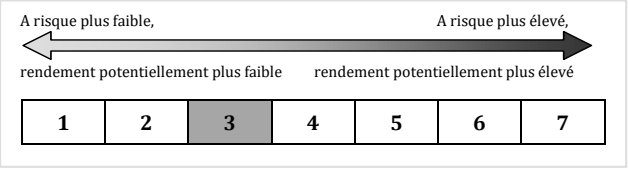

Cet indicateur synthétique permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

Ce FCP est classé en catégorie 3 en raison de son exposition principale aux marchés obligataires de la zone Euro.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur sont :

Risque de crédit : Le risque de crédit est le risque de dégradation de la qualité d'un émetteur (par exemple, de dégradation de notation due notamment à sa situation financière et économique), ou de défaillance de celui-ci (impossibilité de répondre à ses engagements financiers). Le risque de crédit est par conséquent susceptible d'entraîner une baisse de la valeur du titre de l'émetteur en question et ainsi, une diminution de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est présent au travers d'OPC, en direct et peut être accentué par la présence de titres spéculatifs.

Pour plus d'informations sur les risques, l'investisseur peut se reporter au prospectus du FCP.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	0,80 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,07 %
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais courants** indiqués sont basés sur les coûts du dernier exercice clos en septembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de l'Union notariale financière www.unofi.fr ou sur simple demande auprès de la direction administrative de la société de gestion.

Performances passées

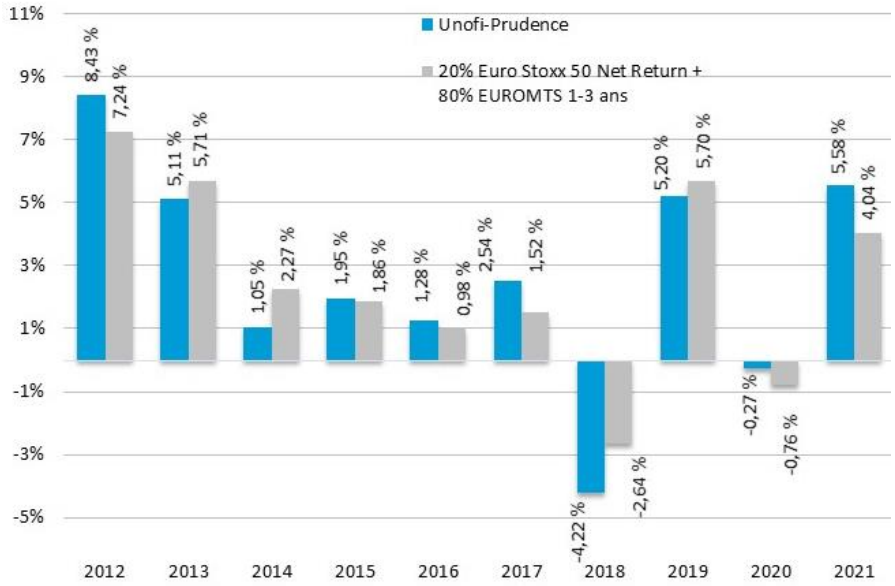

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annuelles présentées sont nettes de frais (hors droits d'entrée et de sortie éventuels).

Date de création des parts C et D : 14 septembre 1999

Les performances passées sont calculées en Euro.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : le prospectus de l'OPCVM et les derniers rapports annuel et semestriel publiés sont adressés gratuitement en français sur simple demande par mail à unofi@unofi.fr ou par courrier auprès de : UNOFI-GESTION D'ACTIFS - Direction administrative - 30, boulevard Brune - CS 30303 - 19113 Brive Cedex / Tél. : 05 55 17 43 00. Le prospectus est également disponible sur le site internet de l'Union notariale financière : www.unofi.fr .

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : la valeur liquidative ainsi que toute autre information pratique sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion à l'adresse ci-dessus ou sur le site internet : www.unofi.fr .

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP ou d'un conseiller fiscal.

Responsabilité : la responsabilité d'UNOFI-GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

UNOFI-GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Information sur la politique de rémunération : les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.unofi.fr et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.